

220C4690  
FR0013326246-FS1222

29 octobre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 29 octobre 2020, la société Morgan Stanley Corp. (c/o The Corporation Trust Company (DE), Corporation Trust Centre, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi indirectement en baisse, le 23 octobre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE et détenir indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales Morgan Stanley Australia Securities Limited, Morgan Stanley & Co. LLC et Morgan Stanley Capital Services LLC, 6 011 054 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE représentant autant de droits de vote, soit 4,34% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

|   | <b>Actions et droits de vote</b> | <b>% capital et droits de vote</b> |
|---|----------------------------------|------------------------------------|
| Morgan Stanley & Co. LLC                    | 4 085 836                        | 2,95                               |
| Morgan Stanley Australia Securities Limited | 2 275                            | ns                                 |
| Morgan Stanley Capital Services LLC         | 1 922 943                        | 1,39                               |
| <b>Total Morgan Stanley Corp.</b>           | <b>6 011 054</b>                 | <b>4,34</b>                        |

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE hors marché.

À cette occasion, la société Morgan Stanley & Co. International plc a franchi en baisse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société Morgan Stanley & Co. LLC a précisé détenir 4 085 830 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE au titre d'un contrat de « *right to recall* » portant sur autant d'actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE (prise en compte dans la détention visée ci-dessus) et lui permettant de rappeler à tout moment les actions visées par le contrat.

Au titre de l'article L. 233-9, I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société Morgan Stanley Capital Services LLC a précisé détenir 1 922 943 actions UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE<sup>2</sup> (prise en compte dans la détention visée ci-dessus), résultant de la détention de contrats « *equity swap* » à dénouement en espèces, exerçable à tout moment jusqu'entre le 14 décembre 2020 et le 24 avril 2023.

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 138 472 385 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>2</sup> Sur la base d'un delta de 1.